La sélection a du bon 2001607119 1016160919

Avant les vendanges, c'est le moment de la sélection parcellaire. L'Institut coopératif du vin a présenté des outils de pilotage et d'évaluation de la qualité des raisins, dans le cadre d'une matinée de conférences organisée à Violès (Vaucluse), le 20 juin 2019.

es conditions de visée sont plus homogènes qu'avec un drone", estime Jérôme Hourdel, de l'ICV. Depuis 2009, l'outil Oenoview d'aide à la décision développé par l'ICV et Terranis, effectue une cartographie de la vigueur du vi-



L'allotement consiste à définir des lots de parcelles qui se ressemblent, pour contribuer à la production d'une même cuvée, en lien avec les objectifs produits de la cave. "Cela se raisonne aussi en fonction de la cadence des apports à la cave : sera-t-elle capable de trier ces apports différenciés ?", souligne Jérôme Hourdel, ænologue conseil ICV.

anoble, permettant de délimiter des zones sur les parcelles. Ce service de télédétection s'appuie sur une technologie qui capture 1 000 hectares en 8 secondes dans le visible et le proche infrarouge. En plus de l'appui aux vendanges sectorielles, l'outil permet le suivi des maturités, une meilleure estimation de la récolte, le suivi des traitements phytosanitaires, ainsi qu'une fertilisation différenciée. L'allotement consiste à définir des lots de parcelles qui se ressemblent, pour contribuer à la production d'une même cuvée, en lien avec les objectifs produits de la cave. "Cela se raisonne aussi en fonction de la cadence des apports à la cave : serat-elle capable de trier ces apports différenciés ?", souligne Jérôme Hourdel, cenologue conseil, qui a présenté des exemples de sélections réalisées dans différentes caves suivies par l'Institut. "Les intérêts sont multiples : évaluer équi-

tablement des milliers de parcelles, faciliter le travail des techniciens, dégager du temps pour les contrôles de maturité et les estimations de rendement, mieux suivre les parcelles haut de gamme. En cave, cela permet aussi d'optimiser des ateliers et process de vinifications."

Amélioration qualitative

"En 2011, nous avons mis en place l'outil Oenoview, pour mieux caractériser les parcelles, adapter des pratiques culturales plus différenciées et regrouper les zones homogènes pour les vinifications", retrace Sandra Rochel, co-gérante du château Fortia sur Châteauneuf-du-Pape. Le domaine compte, en effet, 32 hectares de vignes en Châteauneufdu-Pape, d'un seul tenant avec six cépages, et devait faire face à une hétérogénéité parfois complexe à gérer.

Dès la première année, les informations fournies par Oenoview ont permis d'adapter les pratiques : en ajustant les apports d'amendement et de compost, en les réduisant dans les zones plus vigoureuses, avec davantage d'ébourgeonnage pour aérer les souches, en les augmentant en zones moins vigoureuses et en faisant tomber des raisins pour éviter les blocages de maturité en situation de stress hydrique. "Nous l'utilisons désormais chaque année sur tout notre vignoble, et nous complétons ces données par une analyse maturité et des dégustations de bajes".

Ce travail, basé sur le zonage des parcelles, a permis d'effectuer des regroupements pour les vendanges des zones homogènes, à l'intérieur d'une même parcelle et entre parcelles, afin d'augmenter le niveau qualitatif des cuvées. Il a ainsi conduit à une meilleure homogénéité intra-parcellaire.



"Nous utilisons Oenoview depuis 2011, c'est un bon outil d'aide à la décision, qui a contribué à améliorer la qualité avec le regroupement parcellaire et l'homogénéisation des parcelles", témoigne Sandra Rochel cogérante du Château Fortia à Châteauneuf-du-Pape.

Depuis 2011, certaines sont passées de 4 à 2 zones, d'autres peuvent maintenant être vendangées entièrement en une fois. "Lorsque la parcelle comporte plusieurs zones, nous les délimitons à l'intention des vendangeurs par des rubans de signalisation. L'hiver, nous four-

nissons à nos équipes des carnets de taille nettement plus précis. C'est un bon outil d'aide à la décision, qui a contribué à améliorer la qualité avec le regroupement parcellaire et l'homogénéisation des parcelles", estime Sandra Rochel.

CÉCILE POULAIN